

[LXXXVII] M. *Coiffard* donne le compte-rendu des fouilles qu'il a pu faire au *Trou-du-Cluzeau* (commune de *Ronsenac*), et expose le résultat des découvertes qu'il y a faites: ossements d'animaux divers, silex d'industrie Aurignacienne, os perforés et fragments d'ivoire poli, attestant le travail et la présence de l'homme (Annexe XI).

Annexe XI.

Le Trou du *Cluzeau*

Je tiens à remercier M. *Mathé Dumaine*, propriétaire du *Trou du Cluzeau*, qui, m'ayant donné autorisation de fouiller, m'a permis de relever quelques observations; c'est grâce à son aimable obligeance que j'ai l'honneur aujourd'hui de venir vous en parler.

La grotte, appelée *Trou-du-Cluzeau*, est creusée naturellement par les eaux d'infiltration dans le calcaire.

Ce *Trou du Cluzeau* est situé dans la petite vallée allant de la *Font Longue* à *Mailleberchie*, près du *Maine-aux-Anges*; il se trouve placé dans la commune de *Ronsenac*, numéro 116 du plan cadastral, presque en bordure avec la divise de la commune de *Gurat*.

En partant de *Villebois-Lavalette* on prend, pour s'y rendre, la route qui se dirige à *Gurat*; on emprunte l'allée qui conduit au *Maine-aux-Anges*, ensuite l'ancien chemin qui conduisait au village des *Rois* (n'existe plus), que l'on quitte pour descendre dans la vallée par la pièce de terre N. 117; lorsqu'on arrive au fossé, regardant à gauche, on aperçoit le groupe de rochers et l'ouverture du trou qui est sud-ouest.

C'était un endroit très propice pour refuge; il était vaste, et son entrée très facile, ayant plusieurs passages (deux sont encore à débayer).

Cependant, il manque une chose des plus indispensables pour son habitat, c'est l'eau; à l'heure actuelle, la source la plus près est la *Font-Longue*, distante d'environ 600 mètres; je ne crois pas qu'à l'époque qui nous occupe, il en fut toujours ainsi; celle-ci se trouvait beaucoup plus rapprochée, ou bien le fossé cité plus haut était-il un petit ruisseau.

La coupe nous indique un remplissage de 80 centimètres à un mètre d'épaisseur; en haut, il y a un mélange de terre moderne, pierres et débris de toutes sortes, qui a 30 centimètres d'épaisseur, une petite couche de 3 à 5 centimètres de terre sableuse calcaire; on rencontre la première couche d'ossements, et enfin de 0.40 à 0.60 centimètres d'une argile sableuse compacte, mélange de pierres, os et quelques silex.

La stratification nous indique que les eaux ont envahi ce lieu et ont déposé, avec le limon argileux, les objets entraînés; il faudrait supposer que bien plus au fond de la grotte il y eut une ouverture en forme d'entonnoir et que les eaux, par suite de pluies diluviennes, se seront engouffrées en entraînant et en mélangeant les objets qui se trouvaient déposés.

De plus, il faut tenir compte du travail opéré par les animaux fouisseurs, lapins, renards et putois, qui, en creusant leurs galeries, ont dérangé les pièces en place.

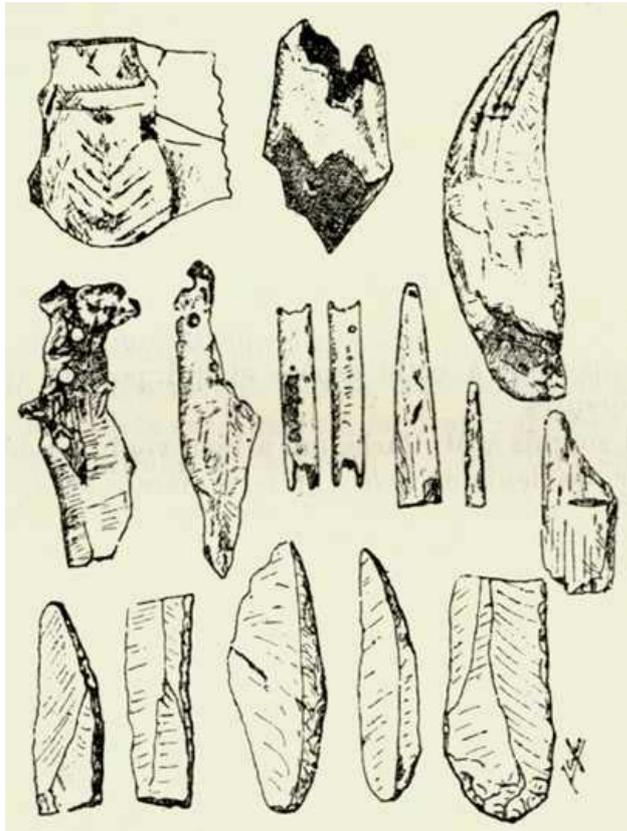
De même, les habitants de la contrée venaient, lorsqu'ils avaient un animal mort, chien ou mouton, l'enfourer dans un coin.

Les os sont en si grande quantité, que beaucoup de ceux qui ont fouillé l'ont pris uniquement pour un refuge de bêtes féroces. Mais l'homme est aussi présent et je suis heureux de pouvoir vous montrer quelques objets qui attestent son occupation.

Le déblaiement de cette longue galerie est pénible par la masse de terre à brasser; enfin il faut espérer qu'un jour on pourra y arriver.

Faune. — Ce sont les dents et restes d'animaux qui vont nous donner le nom des habitants de cette époque. On y rencontre le mammoth, le lion, le rhinocéros *tichorinus*, l'hyène, le loup, le renard et le

putois ; le renne, un grand cervidé, très probablement le *megaceros*, un petit cervidé, le bison et le cheval.



A ajouter une phalange humaine.

Beaucoup d'os portent la trace des dents d'hyène; on voit quel acharnement et quelle puissance cet animal mettait à les ronger. Elles se mangeaient même entre elles, témoins les parties de mâchoires se rapportant à cette espèce et qui portent trace de morsures.

J'ai soumis à M. *Harlé*, qui a bien voulu les déterminer, les dents de *Felis*; je le remercie ici de son aimable obligeance. Voici ce qu'il en dit:

"Les deux canines sont d'un lion de la taille de l'actuel; l'entière (figure) est une supérieure gauche; celle dont il ne reste que la couronne est inférieure droite. Elles présentent les stries ou cannelures longitudinales des canines des *Felis*, deux pour la canine supérieure et une pour la canine inférieure."

D'après le dessin où la supérieure est représentée moitié grandeur, elle porte, à sa base, la trace de sillons profonds inégaux provenant de l'hyène; celle citée plus haut, l'inférieure, ne possédant que la couronne, a eu sa racine complètement rongée.

Le dessin donne aussi un humérus de bison; la trochlée présente des sillons qui, se dirigeant à droite et à gauche, se réunissent ad milieu, donnant l'illusion d'une pièce ornée (doit provenir de l'hyène).

La figure à côté représente un os se rapportant à un humérus: les épiphyses extrêmes n'existent plus; des éclats ont été détachés par pression; on peut y voir un travail fait par l'hyène et, dans la partie supérieure, des crans laissés par ses canines.

Industrie humaine. —A côté de ces pièces, qui sont des plus caractéristiques, quelques silex, des os percés et de l'ivoire poli nous ont montré que l'homme avait disputé ce coin et qu'il était venu habiter en y apportant son industrie.

Il lui a donc fallu un grand courage et beaucoup d'audace, pour s'attaquer à ces terribles animaux.

Les silex trouvés se rapportent à l'aurignacien: ce sont des pointes incurvées et des lames à dos abattu, grattoirs, couteaux, scies et autres.

Ils sont en bien petit nombre et aucun n'a été trouvé d'une façon bien régulière; ils sont mélangés aux os et argiles ainsi qu'à quelques quartz; il y a à noter aussi quelques fragments d'os calcinés.

Quelques os perforés (fig.); cette perforation a été faite d'une façon très régulière; les trous les plus grands ont quatre millimètres de diamètre et le plus petit un millimètre; ce dernier se rapporte à Fos représenté sur ses deux faces; il doit provenir d'un oiseau, et présente une suite de petites perforations situées à proximité les unes des autres; au nettoyage, la partie osseuse, très mince, a cédé; néanmoins, on peut discerner l'emplacement des trous; au-dessus de ceux-ci, et un peu par côté, deux autres perforations ainsi qu'une sur la face opposée.

Une extrémité de poinçon en ivoire poli; un fragment d'un autre petit poinçon ou aiguille, et une partie de diaphyse portant une entaille profonde obtenue par le silex, complètent cette industrie.

